

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) tenue le lundi 30 septembre 2019 à 19 h 08 dans la salle 203, au siège social de la Commission scolaire de Laval sise au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, QC H7S 1M5 à laquelle sont présents :

Nom, Prénom		Nom, Prénom	
ABI-NADER, Claudia		GUIDO, Sophia	
ALIZO, Ramon		LABRECQUE, Véronique	
BIANKI, Patrick		LACAS, Isabelle	
BLANCHET, Nathalie		LACOMBE, Véronique	
BOUCHARD, Isabelle		MOREAU, Caroline	
BOUCHER, Marie-Élaine		NEUMANN, Maria	
BOGDOZ, Marinella		NZENGUE, Bélinda	
CAYER, Isabelle		PAQUETTE, Jérôme	
DARVEAU, Audrey		POUPART, Anne-Catherine	
DESROCHES, Julie		RICARD, Julie	
FENCHEL, Frédérick		ROUSSEAU, Mélanie	
FOURNIER, Kim		ZIANE, Nassima	
FOURNIER, Suzanne			
Membres non votants		Titre	
ARSENAULT, André		SERL – absence motivée	
CHARBONNEAU, Françoise		Commissaire	
CONTANT, Martin		SLESS	
COSSETTE, Geneviève		Représentante des professionnels	
FILIATRAULT, Pascal		Directeur-adjoint, Services éducatifs	
LESAGE, Sylvie		Représentante des directions d'école – <i>abs. motivée</i>	
LORTIE, Louise		Présidente, CSDL	

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;

La séance est ouverte à 19 h 08 sous la présidence de Julie Ricard.

Elle souhaite la bienvenue aux parents et résume son rôle comme présidente.

Elle mentionne que les réunions sont ouvertes et que tous les parents peuvent y assister.

Le CA est bien entouré et supporté par la CSDL. Mme Ricard tient à remercier pour leur implication, tous les membres qui ont œuvré au sein du comité.

Le rapport annuel 2018-2019 est distribué aux personnes présentes. Mme Ricard fait mention des priorités pour l'année 2019-2020.

S'il y a des questions, les personnes sont priées de les inscrire sur la feuille de couleur et la direction des Services éducatifs s'occupera d'y répondre dans un avenir prochain.

Isabelle Bouchard demande que le CCSEHDAA reçoive les questions et les réponses soumises par les parents.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;

Il est proposé par Julie Ricard, appuyé par Mélanie Rousseau, que Louise Émard, secrétaire de gestion à la Commission scolaire, soit désignée comme secrétaire de l'assemblée.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-001

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Véronique Labrecque, appuyé par Véronique Lacombe, d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du CCSEHDAA, du 30 septembre 2019.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-002

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2018;

Il est proposé par Mélanie Rousseau, appuyé par Véronique Lacombe, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 octobre 2018, tel que rédigé.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-003

Adopté à l'unanimité

5. Présentation et dépôt du rapport annuel 2018-2019;

Julie Ricard présente le rapport annuel et invite les parents à en prendre connaissance en profondeur à la maison, car il y a beaucoup d'informations pertinentes. La lecture du mot de la présidente est faite séance tenante. Mme Ricard résume aussi les grands points à retenir.

Mme Isabelle Bouchard fait la lecture du mot du commissaire-parent.

La composition du comité est régie par la loi sur l'instruction publique et il est formé de 12 membres-parents. Le reste du comité est formé de personnel de soutien, d'enseignants, de professionnels de la CSDL et d'un commissaire-parent. Ce soir, il y a élection pour 5 membres-parents. Ceux qui ne sont pas élus seront nommés substitués, et par ordre de celui qui aura obtenu le plus grand nombre de votes, en décroissant, ils pourront remplacer un membre lorsque celui-ci sera absent pour une rencontre ou pour la fin du mandat en cas de démission.

Le CCSEHDAA a été consulté à plusieurs reprises, que ce soit au niveau de la réussite éducative, du plan d'engagement vers la réussite (PEVR), du plan stratégique sur 4 ans. Les membres du CCSEHDAA ont fait des recommandations au regard des objectifs fixés.

Il y a aussi eu une consultation sur les critères d'inscriptions, qui est toujours en cours. Il s'agit de la politique de la CSDL pour les inscriptions, transferts des élèves en cas de surplus, en fonction du transport, de fait qu'il s'agisse d'un EHDAA, etc.

Mme Lortie ajoute qu'il y a une différence entre la localisation des groupes EHDAA et les critères d'inscriptions. Celle-ci mentionne qu'il faut se donner des critères très objectifs pour savoir qui va quitter la classe, en cas de surnombre.

Il est proposé par Isabelle Bouchard, appuyé par Julie Desroches, d'adopter le rapport annuel 2018-2019 tel que déposé.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-004

Adopté à l'unanimité

6. Présentation des priorités du CCSEHDAA 2019-2020;

Les priorités énoncées dans le rapport annuel sont celles qui ont été identifiées à ce moment-ci, mais il n'est pas rare que d'autres priorités émergent en cours d'année.

7. Présentation du rôle et des responsabilités des membres du CCSEHDAA :

Mme Ricard résume les rôles et responsabilités, tels que décrits à la section 7 des règles de régie interne. Les élections dans les différents postes se feront à la séance ordinaire qui suit la présente assemblée générale annuelle. Les questions suivantes sont posées.

Question 1 : lors d'une séance ordinaire, est-ce qu'un parent a droit de parole?

Réponse : le parent aura droit de parole seulement durant la période de questions prévue à l'ordre du jour de chaque séance.

Question 2 : est-ce que quelqu'un peut venir assister aux séances?

Réponse : oui, comme observateur.

Un parent mentionne l'existence des fascicules de la Fédération des comités de parents du Québec.

Jean-Sébastien DesRosiers mentionne que le climat de travail est très fluide lors des séances.

Isabelle Bouchard mentionne qu'on retrouve les rôles des membres du comité sur le site internet de la CSDL, sous l'onglet comités, CCSEHDAA.

8. Mot de la présidente de la Commission scolaire de Laval;

Madame Lortie explique le fonctionnement et la gouvernance de la Commission scolaire de Laval au travers du rôle des commissaires et des différents comités reconnus par la L.I.P.

Quant au Comité de parents, le représentant doit obligatoirement faire partie du CÉ de l'établissement fréquenté par son enfant.

Elle mentionne aussi qu'un Cyberbulletin est régulièrement envoyé. On y retrouve plusieurs informations pertinentes relatives à la Commission scolaire. Le CCSEHDAA peut également y joindre de l'information.

La loi exige que la commission scolaire consulte les comités de parents et les CCSEHDAA. Il peut arriver que les comités se sentent moins concernés, ils ne sont pas obligés de répondre.

9. Questions du public;

Un parent demande ce qui arrive lorsqu'un enseignant quitte, par exemple après un mois, quels sont les mécanismes prévus par la CSDL ?

La direction de l'école communique avec le Service des ressources humaines pour trouver une personne en remplacement. La CSDL met tout en œuvre pour embaucher du personnel de qualité, dans un contexte de pénurie.

Quel est le plan de la CSDL pour recruter du personnel qualifié ?

Réponse : le Service des ressources humaines utilise les médias sociaux, mais la meilleure façon de recruter du personnel demeure le bouche-à-oreille.

On souligne qu'un des buts de la CSDL est de devenir un employeur de choix.

10. Désignation des officiers d'élection pour l'assemblée générale :

10.1. Nomination d'une présidence d'élection;

Il est proposé par Julie Ricard, et appuyé par Suzanne Fournier que madame Louise Lortie soit désignée présidente d'élection.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-005

Adopté à l'unanimité

10.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection;

Il est proposé par Isabelle Bouchard, et appuyé par Mélanie Rousseau, que Louise Émard soit désignée secrétaire d'élection.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-006

Adopté à l'unanimité

10.3. Nomination des scrutateurs;

Il est proposé par Mélanie Rousseau, et appuyé par Véronique Lacombe, que Françoise Charbonneau et Pascal Filiatrault soient désignés comme scrutateurs.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-007

Adopté à l'unanimité

11. Désignation des membres parents 2018-2019 :

11.1. Procédure d'élection;

Les procédures d'élections sont décrites par Mme Lortie.

Il est proposé par Claudia Abi Nader, appuyé par Nassima Ziane, d'entériner les procédures d'élection telles que décrites.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-008

Adopté à l'unanimité

11.2. Mise en candidature;

Les candidats suivants soumettent leur candidature :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1 - Claudia Abi Nader | 6 - Sophia Guido |
| 2 - Nathalie Blanchet | 7 - Isabelle Lacas |
| 3 - Marinela Bozdog | 8 - Bélinda Nzengue |
| 4 - Isabelle Cayer | 9 - Alexandre Poulin |
| 5 - Audrey Darveau | 10 - Nassima Ziane |

Mesdames Maria Neumann et Julie Ricard se présentent, mais elles désirent être substitués seulement.

Tel que madame Ricard l'a mentionné, tous les candidats seront placés par ordre décroissant en débutant par le plus grand nombre de votes obtenus. Les 5 membres qui auront obtenu le plus de vote en ordre décroissant, seront élus membres-parents. Les parents n'ayant pas obtenu un nombre de votes suffisants seront substitués, par ordre de priorité décroissante.

Le bulletin de vote doit contenir cinq noms, sinon, il sera rejeté.

Les membres ont deux minutes pour se présenter.

11.3. Désignation des membres-parents.

Cinq membres-parents sont élus.

Il est proposé par Julie Ricard, appuyée par Jérôme Paquette que

Isabelle Cayer
Audrey Darveau
Bélinda Nzengue
Alexandre Poulin
Nassima Ziane

soient élus membres du CCSEHDAA pour l'année scolaire 2019-2020, et ce pour un mandat de deux ans.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-009

Adopté à l'unanimité

Les sept membres-parents qui demeurent en poste sont, en ordre alphabétique :

Isabelle Bouchard
Julie Desroches
Kim Fournier
Véronique Labrecque
Véronique Lacombe
Anne-Catherine Poupart
Mélanie Rousseau

Désignation des substituts par ordre de priorité :

Il est proposé par Mélanie Rousseau, appuyée par Julie Ricard, que,

- 1 - Maria Neumann
- 2 - Claudia Abi Nader
- 3 – Sophia Guido
- 4 – Marinella Bozdog
- 5 – Isabelle Lacas
- 6 – Nathalie Blanchet
- 7 – Julie Ricard

par ordre de priorité, soient désignées substituts au CCSEHDAA pour l'année scolaire 2019-2020, et ce pour un mandat de 1 an.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-010

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Isabelle Bouchard,

Que les noms des membres-parents du CCSEHDAA désignés lors de son assemblée générale soient transmis au Comité de parents afin que celui-ci puisse les entériner lors de son assemblée générale du 7 octobre prochain.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-011

Adopté à l'unanimité

12. Levée de l'assemblée.

À 21 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Isabelle Bouchard de lever l'assemblée.

AGA-CCSEHDAA-2019-09-30-012

Adopté à l'unanimité



Audrey Darveau
Secrétaire exécutive

Isabelle Bouchard
présidente

Louise Émard agit comme secrétaire de la l'assemblée